

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 30 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 24/042018, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence du Maire, Sylvain QUOIRIN.

Présents : Mesdames Stéphanie COLIN, Danielle CHARTON, Véronique MOULIN,  
Messieurs David ALRIVIE, Franck BLANCHARD Thierry BRUGGEMAN,  
Jean-Pierre GALLOIS, Sylvain QUOIRIN, Stéphane ROLLET, Franck WILFART

Pouvoir : Ariane VEILANDE donnant pouvoir à Stéphanie COLIN

Absents excusés : Coralie ARNOLD, Guy PIQUET  
Absents :

Monsieur Franck WILFART a été nommé secrétaire de séance

---

Le compte rendu de la séance du 26 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

## VOTE DES QUATRE TAXES 2018 N° 001 – 30/04/18

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,  
Vu la loi des finances,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après avis favorable du Conseil Municipal en date du 26 mars 2018,  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

**Article 1 :** De maintenir les taux d'imposition pour l'année 2018, comme suit :

	Taux 2017 Pour mémoire	Taux 2018 Voté
Taxe d'habitation	19,61 %	19,61 %
Taxe foncière bâtie	15,26 %	15,26 %
Taxe foncière non bâtie	46,92 %	46,92 %
CFE	20,05 %	20,05 %

**Article 2 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Article 3 :** Le Maire, le receveur municipal, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote : Pour 11

**MAITRISE D'ŒUVRE HANGAR DE STOCKAGE  
N° 002 – 30/04/18**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de choisir un maître d'œuvre pour la réalisation d'un hangar de stockage de plaquettes forestières.

Le devis sélectionné comme le mieux disant est celui du bureau d'études PYXAIR pour un montant de 8 625 € HT soit 10 350 € TTC.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **Donne son accord**
- **Autorise le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.**

Vote : Pour 11

**ETUDE GEOTECHNIQUE HANGAR DE STOCKAGE  
N° 003 – 30/04/18**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de faire une étude géotechnique pour la réalisation du hangar de stockage de plaquettes forestières.

Le devis sélectionné comme le mieux disant est celui du bureau d'études ICSEO pour un montant de 1 970 € HT soit 2 364 € TTC.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **Donne son accord**
- **Autorise le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.**

Vote : Pour 11

**AVANT PROJET DEFINITIF POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE  
N° 004 – 30/04/18**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de valider l'Avant-Projet Définitif pour la réalisation du hangar de stockage de plaquettes forestières.

L'estimation des travaux est de 79 000 € HT.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **DONNE son accord**
- **CHARGE le Maire de demander les subventions au taux maximum, notamment auprès du FEDER et de la Région.**
- **Autorise le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.**

Vote : Pour 11

**AVANT PROJET DEFINITIF POUR LA RENOVATION DES SANITAIRES  
DE LA MAISON DE LA CULTURE  
N° 005 – 30/04/18**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de valider l'Avant-Projet Définitif pour la rénovation des sanitaires de la Maison de la Culture.

L'estimation des travaux est de 17 700 € HT.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **DONNE son accord**
- **CHARGE le Maire de demander les subventions au taux maximum, notamment auprès du FEDER et de la Région.**
- **Autorise le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.**

Vote : Pour 11

**INDEMNITE DU PERCEPTEUR  
N° 006 – 30/04/18**

Le Conseil municipal

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Décide :

- de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % pour l'année 2017.
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Nathalie CHENE-BERNARDIE Receveur municipal.
- Et de ne pas lui attribuer l'indemnité de confection des documents budgétaires.

Vote : Pour 11

**DECISION MODIFICATIVE COMMUNE N° 1  
N° 007 – 30/04/18**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la décision modificative à prendre au budget COMMUNE 2018 pour pouvoir intégrer les frais d'études en immobilisations en cours.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **DECIDE** la modification suivante :

Désignations	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
R 2031 Frais d'études		98 828.65 €
D 2313 Constructions		98 828.65 €

- **DONNE** son accord, pour le virement de crédit ci-dessus.
- **AUTORISE** le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Vote : Pour 11

**SUBVENTIONS 2018**  
**N° 008 – 30/04/18**

Monsieur le Maire propose de voter les subventions que la commune accordera :

ORGANISMES	MONTANT ALLOUE
Venizy Flore	2 000 €
Les Amis du Clocher et du Patrimoine	1 500 €
Le Foyer Rural	1 300 €
Les chats Veniziens	500 €
Société Archéologique et Historique	150 €
Coopérative scolaire subvention pour 4 classes	1 540 €
CFA Bâtiment Yonne	95 €
ALMEA	65 €
La Croix Rouge	100 €
Ligue Française contre la sclérose en plaques	100 €
France Alzheimer	100 €
TOTAL	7 450 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité.**

- **ACCEPTE** le versement des subventions telles énoncées ci-dessus.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires à cette fin.

Vote : Pour 11

**SUBVENTIONS ECOLE 2018**  
**N° 009 – 30/04/18**

Le Maire propose le versement de diverses subventions à l'école

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :**

**DECIDE** d'accepter le versement d'une subvention par classe de 385 € soit un montant de 1 540 € sur le compte de la coopérative scolaire pour l'achat du matériel et pour les sorties de l'année après présentation des comptes et des factures.

**DECIDE** d'attribuer pour Noël, la somme de 10 € par enfant pour l'achat des cadeaux de Noël.

**DECIDE** d'attribuer pour chaque élève la somme de 30 € pour l'achat de fournitures scolaires.

**DONNE son accord**

**Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.**

Vote : Pour 11

## INFORMATIONS

### - Numérique :

En accord avec les enseignants, un projet est à l'étude pour 3 vidéoprojecteurs avec tablettes et vidéoprojecteurs interactifs.

Les études sont en cours pour les demandes de subventions de l'ordre de 7 000 € sur un budget global de 14 000 €.

Une demande de classes tablettes sera faite pour évaluer le projet et sa pertinence

### - Modification du PLU :

La Préfecture a revu tous les documents sur le fond et sur la forme.

L'enquête publique est relancée du 21 mai au 22 juin 2018.

Modification zone N en Na pour la demande de permis de construire pour un hangar agricole, parcelle YA 009.

Pour le hangar de stockage de la Commune, la parcelle YA 0048 est déjà en zone Ne.

### - Travaux en cours :

- Enrobés à froid pour les nids de poule (3 voyages prévus) pour plus de 2 tonnes.
- Bacs à fleurs, sortie de Venizy, direction Chailley.
- Bac à fleurs Rue de l'Eglise (qui a été dégradé à peine fini)

### - Tourisme :

Inauguration du parcours de randonnées le samedi 26 mai à la Maison de la Culture.

A partir de 9 h pour une initiation ou 11 h pour l'inauguration.

### - Antennes GSM :

Inauguration le jeudi 17 mai 2018 à 11h avec un cocktail déjeunatoire à la Maison de la Culture.

### - Bois :

- Les peupliers ont été abattus route de Presles et aux Lammes, l'ONF va faire un devis pour replanter.
- Les têtes de chênes ont été retirées pour le bois déchiquetées.

- Visite des zones humides de Cuchot et du Ruet (vers le Bief) plantées en peupliers ce qui est ennuyeux (risque de dégradations lors de l'exploitation)
- Affouages sur pied, redistribués selon la demande.
- Affouages façonnés : distribution le vendredi 18 mai 2018 de 17h30 à 19h30.

- **SMBVA :**

Intervention au moulin des Pommerats pour remettre la rivière dans son lit d'origine.

- **Concert :**

« La puce à l'oreille » à la chapelle des Fourneaux le Dimanche 29 avril : grand succès.

- **Demande des usagers :**

- Boucher les trous avec du concassé sur les trottoirs de la rue Saint Fiacre.
- Boucher les trous sur le chemin communal des Pommerats menant à la propriété de Monsieur TOUBIN

- **Commémoration stèle des Fourneaux :**

Le samedi 23 juin à 11 h.

**Date des prochains conseils municipaux :**

Vendredi 11 mai 2018 à 18 heures

Lundi 28 mai 2018 à 19 heures

Lundi 25 juin 2018 à 19 heures

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.  
et ont signé au registre les membres présents.**

Délibération n° 001 – 30/04/2018 : Vote des 4 taxes 2018

Délibération n° 002 – 30/04/2018 : Maîtrise d'œuvre hangar de stockage

Délibération n° 003 – 30/04/2018 : Etude géotechnique hangar de stockage

Délibération n° 004 – 30/04/2018 : Avant- projet définitif pour la construction d'un hangar de stockage

Délibération n° 005 – 30/04/2018 : Avant-projet définitif pour la rénovation des sanitaires de la Maison de la Culture

Délibération n° 006 – 30/04/2018 : Indemnité du Percepteur

Délibération n° 007 – 30/04/2018 : Décision modificative Commune n° 1

Délibération n° 008 – 30/04/2018 : Subventions 2018

Délibération n° 009 – 30/04/2018 : Subventions école 2018